

**AMELIORER LA GESTION DU PATRIMOINE MONDIAL
NATUREL DE L'AFRIQUE DE L'OUEST**



Monts Nimba (Côte d'Ivoire)



Taï (Côte d'Ivoire)



Comoé (Côte d'Ivoire)



Monts Nimba (Guinée)



Banc d'Arguin (Mauritanie)



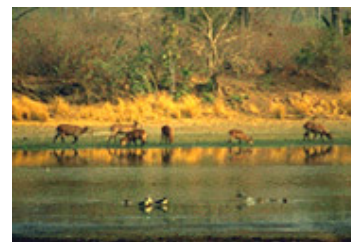
Aïr et Ténéré (Niger)



Parc « W » (Niger)



Djoudj (Sénégal)



Niokolo koba (Sénégal)

Introduction

Les États Africains ont mis en place un réseau de parcs nationaux et d'autres types d'aires protégées depuis les indépendances. Certains parmi eux sont désignés comme étant des biens du patrimoine mondial. En Afrique de l'ouest, il existe plus de 2000 aires protégées et neuf parmi elles sont des biens naturels du patrimoine mondial de l'UNESCO sur un total de 174 qui existent actuellement.

Le programme aires protégées du bureau régional de l'UICN en Afrique Centrale et de l'Ouest (PAPACO) met en œuvre un projet régional visant le renforcement de l'efficacité de gestion des aires protégées en Afrique Centrale et de l'Ouest (APAO). Un des objectifs de ce projet est de renforcer les capacités des structures des Etats et des acteurs de la gestion des aires protégées. Dans le cadre de son programme, le PAPACO a engagé une collaboration avec l'UNESCO et avec le Fonds Africain pour le Patrimoine Mondial (AWHF) pour faire progresser les biens naturels du Patrimoine Mondial en Afrique de l'Ouest, et accroître leur nombre si possible. Cette présente note fait l'économie des activités prévues par le PAPACO au niveau de ces sites au cours de la période 2009-2010.

I. Situation actuelle des biens naturels de l'Afrique de l'Ouest

Les biens naturels de l'Afrique de l'Ouest représentent des lieux essentiels pour la conservation de la biodiversité, cependant tous rencontrent actuellement des difficultés de gestion importantes, liées entre autres : aux pressions anthropiques, à l'absence de stratégie de gestion adaptée à leur statut, à l'absence d'un mécanisme de financement durable. Ainsi, les valeurs universelles exceptionnelles qui ont prévalu lors de l'inscription de ces biens naturels s'érodent de plus en plus. Cinq d'entre eux sont classés sur la liste des sites en péril (Comoé, Niokolo Koba, Air et Ténééré, Monts Nimba Côte d'Ivoire et Monts Nimba Guinée) et certains depuis plus de 20 ans.

II. Perspectives de travail

Face à cette situation, le PAPACO entend développer les activités suivantes, qui seront exécutées de manière participative avec les gestionnaires des sites naturels et les partenaires techniques :

1. Organiser un atelier RAPPAM sur les biens naturels du Patrimoine Mondial

Cet atelier marque le début d'une dynamique pour améliorer la gestion de ces biens, et reposera sur la méthodologie de travail développée par la commission mondiale sur les aires protégées. Cette importante rencontre, organisée par le PAPACO en juillet 2009, verra la participation de tous les gestionnaires des biens naturels de l'Afrique de l'Ouest ainsi que leurs partenaires techniques (ONG, instituts de recherche).

Préparation TDRS formation EOH													
Formation EOH													
Vulgarisation EoH au niveau des sites													
Mise en œuvre EOH													
Formations ciblées													

Conclusion

Les biens naturels de l'Afrique de l'Ouest jouent un rôle fondamental dans la conservation de la biodiversité de la région. Aujourd'hui, force est de constater qu'ils connaissent des difficultés de gestion qui ont atteint des proportions inquiétantes. Il est impératif d'utiliser, au niveau de ces sites, des outils de gestion efficace tel que le « EOH » afin qu'ils puissent retrouver leur valeur universelle exceptionnelle et rester dans la liste des biens naturels du patrimoine mondial de l'UNESCO. Le travail engagé cette année par le PAPACO sera la première étape nécessaire au rétablissement de l'état de conservation de ces sites.

Plus d'info : www.papaco.org